

Chirurgie plastique et esthétique : « Une patientèle différente »

Le Dr Christophe Jaillant, chirurgien plastique et esthétique, officie à La Réunion depuis 2002. Interrogé sur le sujet du tourisme médical, il assure que la concurrence avec l'île Sœur est « de moins en moins forte » au fil des ans car la « patientèle n'est pas la même ».

« La patientèle exigeante ne va pas à Maurice, explique-t-il. Je parle d'exigence quant au cahier des charges – plus light chez nos voisins – et les normes d'hygiène obligatoires. »

En France, tous les chirurgiens doivent être agréés par la Haute Autorité des Santé (HAS), rappelle-t-il, et toutes les opérations réalisées dans des centres agréés. Un délai de réflexion de quinze jours doit également être respecté.

Si les prix sont généralement plus attractifs qu'en France, ce n'est pas toujours le cas, ajoute-t-il. « L'île Maurice se revendique être une tradition low-cost mais elle l'est de moins

en moins. Pour une augmentation mammaire, illustre le chirurgien, l'opération oscille autour de 3 500 € là-bas, hors hébergement, transport, etc. À La Réunion, il faut compter entre 4 000 et 5 500 € ».

Manque d'information

S'ajoute à cela « un manque d'information » des patients qui associent chirurgie à un gros chèque à signer. Et le Dr Jaillant de poursuivre : « Sur des interventions telles qu'un lifting des seins sur une patiente souffrant de ptôse avec hypertrophie, il faut savoir qu'une prise en charge par l'assurance maladie est possible, mais les gens ne sont pas forcément au courant. »

Selon lui, la question du service après-vente se pose aussi lorsqu'un touriste se rend dans un autre pays pour se faire opérer. « Après

certaines interventions, ce n'est tout simplement pas possible de prendre l'avion le lendemain. »

Sur la greffe de cheveux, en revanche, les risques sont moindres. L'intervention est « plus facile » et faite par « de nombreuses petites mains ». Il arrive d'ailleurs qu'un patient soit d'abord « préparé » à La Réunion avant d'être adressé à un chirurgien de l'île Sœur, comme pour le plasma riche en plaquettes, une technique utilisée par le Dr Jaillant permettant de ralentir la chute de cheveux et stimuler la repousse.

« Chacun a sa place », conclut le praticien.

« Parcours du combattant »

Au moment où nous nous apprêtons à envoyer notre article, Christophe Jaillant recevait néanmoins le mail d'une patiente opérée

dans l'île Sœur il y a dix jours et lui demandant à être reçue d'urgence.

En pièces jointes, plusieurs clichés de ses seins marqués par de profondes cicatrices, aux tétons purulents. « Les fils résorbables ont lâché trop tôt et les médecins répondent tous quelque chose de différent », explique la jeune femme.

Difficile pour un chirurgien de La Réunion d'en assurer alors son suivi car « les complications des uns ne peuvent pas devenir les complications des autres, d'autant plus que les complications de la chirurgie esthétique ne peuvent pas être prises en charge par la Sécurité sociale ».

Un exemple illustrant la problématique des interventions effectuées à Maurice et le « parcours du combattant » que traversent certains patients, commente le spécialiste.